

Suite à la première session nationale des "États Généraux des Migrations" des 26 et 27 mai 2018

30 mai 2018



Communiqué de presse – 28 mai 2018

États Généraux des Migrations : déclaration historique pour une politique migratoire alternative

La première assemblée plénière des États Généraux des Migrations s'est tenue les 26-27 mai à Montreuil. Les centaines de participant.e.s ont adopté une déclaration inédite, fruit de la consultation de dizaines de milliers de citoyens, afin de proposer « un socle commun pour une politique migratoire respectueuse des droits fondamentaux et de la dignité des personnes ».

Plus de 500 personnes, représentant les quelques 106 assemblées locales présentes dans 76 départements, ont assisté deux jours durant à la première session nationale des États Généraux des Migrations qui se tenait dans la grande salle des fêtes de la mairie de Montreuil.

Cette rencontre est l'aboutissement d'un processus de concertation citoyenne ayant réuni environ 10 000 personnes, citoyen.ne.s français.e.s et exilé.e.s, lancé en novembre 2017 par 450 associations et collectifs citoyens de solidarité avec les personnes étrangères, lassés de ne pas être entendus par les pouvoirs publics dans la définition de la politique migratoire. Huit mois durant, ces assemblées locales ont travaillé afin de rédiger des cahiers de doléances visant à lister les situations inacceptables, ainsi qu'à collecter des propositions pour un accueil digne des personnes étrangères.

Ces propositions ont servi de base à une déclaration historique, le « Manifeste des Assemblées locales des États Généraux des Migrations pour une politique migratoire respectueuse des droits fondamentaux et de la dignité des personnes », débattue et adoptée durant cette première assemblée plénière. Ce manifeste comporte une quarantaine de propositions concrètes, véritable socle politique pour répondre à la « crise des politiques migratoires ». Dans son préambule, le manifeste rappelle « la situation humanitaire déplorable dans laquelle sont laissées nombre de personnes étrangères sur le territoire français ou à ses frontières » et les nombreuses condamnations de la France pour ses « entorses au droit international et aux conventions internationales ratifiées ». Le manifeste proclame notamment « un respect du droit d'asile effectif, qui ne soit plus prétexte à une logique de tri » et « une égalité des droits entre Français.e.s et étranger.ère.s présent.e.s sur le territoire ». Le règlement Dublin, la rétention des étrangers, et les expulsions sont aussi dénoncés.

Cette assemblée plénière marque la première grande réussite des États Généraux des Migrations, processus qui ne cesse de s'élargir et regroupe aujourd'hui plus de 1 600 organisations locales et nationales. Les participant.e.s ont décidé de poursuivre ce processus collectif pour résister aux discours xénophobes qui gangrèment la politique française et alimentent le racisme. Mais également pour aller plus loin dans la construction d'une politique migratoire alternative et créer un mouvement d'opinion. Toutes ces associations et collectifs sont aussi mobilisés pour dénoncer le projet de loi Asile et Immigration qui sera prochainement débattu au Sénat, loi qui constitue l'antithèse répressive et dégradante du Manifeste des États Généraux des Migrations.

Lien vers le texte du Manifeste : <https://eg-migrations.org/Manifeste-des-Assemblees-Locales-reunies-pour-la-1ere-session-pleniere-des>

Les États Généraux des Migrations sont un processus dans lequel sont impliqués des centaines de collectifs et d'associations locales ou nationales présentes sur le terrain aux côtés des personnes étrangères. Partout en France, ces acteurs se concertent et organisent des événements publics pour dénoncer la politique actuelle et être force de proposition afin d'obtenir un changement radical de la politique migratoire. Plusieurs Solidaires locaux ont participé à des Assemblées locales sur leur département (Allier, Ariège, Côte d'Or, Haute Loire, Morbihan, Moselle, Nièvre, Auvergne, Seine Maritime, Vienne, Haute Vienne, Seine Saint Denis, Val de Marne).



Communiqué de presse – 28 mai 2018

États Généraux des Migrations : déclaration historique pour une politique migratoire alternative

La première assemblée plénière des États Généraux des Migrations s'est tenue les 26-27 mai à Montreuil. Les centaines de participant.e.s ont adopté une déclaration inédite, fruit de la consultation de dizaines de milliers de citoyens, afin de proposer « un socle commun pour une politique migratoire respectueuse des droits fondamentaux et de la dignité des personnes ».

Plus de 500 personnes, représentant les quelques 106 assemblées locales présentes dans 76 départements, ont assisté deux jours durant à la première session nationale des États Généraux des Migrations qui se tenait dans la grande salle des fêtes de la mairie de Montreuil.

Cette rencontre est l'aboutissement d'un processus de concertation citoyenne ayant réuni environ 10 000 personnes, citoyen.ne.s français.e.s et exilé.e.s, lancé en novembre 2017 par 450 associations et collectifs citoyens de solidarité avec les personnes étrangères, lassés de ne pas être entendus par les pouvoirs publics dans la définition de la politique migratoire. Huit mois durant, ces assemblées locales ont travaillé afin de rédiger des cahiers de doléances visant à lister les situations inacceptables, ainsi qu'à collecter des propositions pour un accueil digne des personnes étrangères.

Ces propositions ont servi de base à une déclaration historique, le « *Manifeste des Assemblées locales des États Généraux des Migrations pour une politique migratoire respectueuse des droits fondamentaux et de la dignité des personnes* », débattue et adoptée durant cette première assemblée plénière. Ce manifeste comporte une quarantaine de propositions concrètes, véritable socle politique pour répondre à la « *crise des politiques migratoires* ». Dans son préambule, le manifeste rappelle « *la situation humanitaire déplorable dans laquelle sont laissées nombre de personnes étrangères sur le territoire français ou à ses frontières* » et les nombreuses condamnations de la France pour ses « *entorses au droit international et aux conventions internationales ratifiées* ». Le manifeste proclame notamment « *un respect du droit d'asile effectif, qui ne soit plus prétexte à une logique de tri* » et « *une égalité des droits entre Français.e.s et étranger.ère.s présent.e.s sur le territoire* ». Le règlement Dublin, la rétention des étrangers, et les expulsions sont aussi dénoncés.

Cette assemblée plénière marque la première grande réussite des États Généraux des Migrations, processus qui ne cesse de s'élargir et regroupe aujourd'hui plus de 1 600 organisations locales et nationales. Les participant.e.s ont décidé de poursuivre ce processus collectif pour résister aux discours xénophobes qui gangrènent la politique française et alimentent le racisme. Mais également pour aller plus loin dans la construction d'une politique migratoire alternative et créer un mouvement d'opinion. Toutes ces associations et collectifs sont aussi mobilisés pour dénoncer le projet de loi Asile et Immigration qui sera prochainement débattu au Sénat, loi qui constitue l'antithèse répressive et dégradante du Manifeste des États Généraux des Migrations.

Lien vers le texte du Manifeste : <https://eg-migrations.org/Manifeste-des-Assemblees-Locales-reunies-pour-la-1ere-session-pleniere-des>

- [Emplacement : ré-agir ensemble](#) > [Mobilisations et actualités](#) > [Retour sur...](#) >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Suite-a-la-premiere-session-nationale-des-Etats-Generaux-des-Migrations-des-26>